

Vayétsé

13 Novembre 2021
9 Kislèv 5782

1213

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La préparation spirituelle de notre patriarche Jacob

« Et voici que l'Eternel se tenait au-dessus de lui et disait : « Je suis l'Eternel, le Dieu d'Abraham ton père et le Dieu d'Isaac, cette terre sur laquelle tu reposes, Je la donnerai à toi et à ta postérité. » » (Genèse 28, 13)

Explication de Rachi : « se tenait au-dessus de lui » : pour le protéger.

Jacob était conscient qu'Haran était un endroit où l'impureté régnait. Aussi, dans sa grande piété, se prépara-t-il avant de s'y trouver confronté, en faisant une escale de quatorze ans dans la Yechiva de Chem et Ever (Genèse Rabba 65, 5). Passée cette période, il se sentit suffisamment fort spirituellement pour faire face aux épreuves qui l'attendaient dans la maison de Laban l'impie. Lorsque Jacob s'est dirigé vers Haran pour y trouver sa conjointe, il n'était déjà plus un jeune homme ; or, en dépit de son âge avancé, il ne s'est pas reposé sur ses acquis et a ressenti la nécessité d'étudier encore quatorze années supplémentaires. Comment comprendre ceci, alors que Jacob, présenté comme « un homme entier, assis sous les tentes » (Genèse 25, 27), avait, de toute façon, étudié la Torah toute sa vie ?

Proposons l'explication suivante. Notre patriarche Jacob a consacré toutes ses années d'étude au sein du foyer parental à sa survie physique, face aux attaques de son frère Esaü, qui désirait le tuer. Quant à ses années d'étude dans la Yechiva de Chem et Ever, elles avaient pour but d'assurer sa survie spirituelle, en le sauvant des dangers qui allaient le menacer dans la maison de Laban, corrompue par la présence de toutes sortes d'idolâtrie. Pour cette raison, Jacob ne pouvait pas se contenter de ses années d'étude passées.

Quant à Esaü, qui savait que Jacob séjournait auprès de Laban l'araméen, il avait aisément la possibilité d'aller l'y trouver pour le tuer. Cependant, la Torah possède le pouvoir de protéger l'homme de tous les dangers extérieurs. Aussi, lorsque le Saint béni soit-Il constata tous les préparatifs auxquels s'était consacré Jacob avant de quitter le foyer paternel, Il lui assura

une protection particulière, en le préservant non seulement des dangers spirituels, mais aussi des dangers physiques, à savoir, de l'épée d'Esaü, comme le souligne le verset : « Voici que l'Eternel se tenait au-dessus de lui. » (Genèse 28, 13)

Les préparatifs de notre patriarche Jacob sont porteurs d'un message nous concernant. Dans notre génération, où le mauvais penchant est roi, combien plus devons-nous veiller à nous préserver de son emprise ! Or, seule l'étude de la sainte Torah possède le pouvoir de contrer l'influence des forces du Mal.

Nous pouvons mettre en parallèle le départ de Jacob pour Haran avec son retour vers Bersabée, après une période de vingt-deux ans : de même que son départ était empreint de piété, de même, son retour le sera-t-il, comme il est dit : « Jacob arriva entier » (Genèse 33, 18), verset que Rachi interprète ainsi : « Entier dans sa Torah, dans son corps, et dans son argent. »

Résumé

• *Alors que Jacob était en route pour Haran, où il devait rencontrer sa future épouse, il fit une escale de quatorze ans pour étudier dans la Yechiva de Chem et Ever. En quoi cette étape était-elle nécessaire, alors que Jacob était « un homme entier, assis dans les tentes » ? Les années d'étude de Jacob avant son départ à Haran étaient destinées à le protéger d'Esaü le méchant, qui désirait le tuer, alors que celles qu'il a ajoutées au cours de sa route pour Haran avaient pour but de le préserver de l'impureté de Laban, à laquelle il allait être confronté.*

• *Ceci explique pourquoi Esaü ne chercha pas à tuer Jacob lorsqu'il séjournait auprès de Laban : il était conscient que la Torah protège l'homme. Ainsi, Jacob a non seulement été épargné de l'influence de Laban, mais a, de plus, été sauvé des attaques d'Esaü.*

• *Les préparatifs de Jacob constituent une leçon de morale pour nous : dans notre génération, où le mauvais penchant se déguise sous de nombreuses facettes, il nous incombe d'étudier la Torah avec acharnement afin d'être épargnés de son emprise.*

All. Fin R. Tam

Paris 16h55 18h04 18h51

Lyon 16h54 17h59 18h44

Marseille 16h59 18h02 18h44

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
oro@haim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • Fax: +972 98 821 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 9 Kislèv, Rabbi Yéhouda Holtsman

Le 10 Kislèv, Rabbi Yaakov Attia

Le 11 Kislèv, Rabbi Ye'hie' Heler, auteur du Amoudé Or

Le 12 Kislèv, Rabbi Chlomo Louria, le Maharchal

Le 13 Kislèv, Rabbi David Amado, auteur du Tehila LeDavid

Le 14 Kislèv, Rabbi Mattitia Gargi, auteur du Oneg Chabbat

Le 15 Kislèv, Rabbi Yéhouda Hanassi



GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon
et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Comme des papillons attirés par la lumière

Une fois, en quittant la maison, nous avons laissé les fenêtres grandes ouvertes dans le but de l'aérer. On était en plein été et, avant le coucher du soleil, la maison était déjà pleine de papillons, de moustiques et autres insectes volants attirés par l'éclairage des différentes pièces. Lorsque nous sommes rentrés à la maison et avons découvert les intrus qui y avaient élu domicile, nous avons regretté d'avoir laissé les fenêtres grandes ouvertes.

« Papa, qu'allons-nous faire, maintenant ? Comment allons-nous chasser de là tous les papillons et moustiques ? » me demanda ma fille, que la présence d'insectes dérangeait particulièrement. Nous essayâmes de penser ensemble au moyen de résoudre ce problème de la meilleure manière possible quand, soudain, une étincelle de compréhension apparut dans ses yeux : les moustiques étant attirés par la lumière, il nous suffisait d'éteindre dans toutes les chambres et d'allumer à la place dans le jardin.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées que tous les moustiques, papillons et autres insectes ailés s'étaient envolés vers le jardin. Nous avons refermé les fenêtres, l'intérieur de la maison ayant retrouvé son calme ; nous n'étions plus dérangés par le bourdonnement d'insectes indésirables.

En réfléchissant après coup à ce petit incident, somme toute anodin, j'en tirai une grande leçon : « Car près de Toi est la source de vie ; à Ta lumière, nous voyons le jour. » (Téhilim 36, 10) Ce verset nous indique que l'homme doit rechercher la source de lumière là où se trouve le Saint béni soit-Il et la « lumière » du monde, qui n'est autre que la Torah, elle aussi appelée lumière, comme il est dit : « La lumière se répand sur les justes, et la joie sur les cœurs droits » (ibid. 97, 11) et aussi : « Pour les Juifs, ce n'était que lumière et joie (...). » (Esther 8, 16) Nos Sages expliquent que cette lumière se réfère à la Torah.

Et, de même que les insectes volants qui sont attirés par les sources de lumière s'y collent et se brûlent à ce contact, nous devons adhérer à la Torah et être consumés par sa chaleur extraordinaire, c'est-à-dire améliorer notre conduite et nous élever en « nous collant » à son étude.



DE LA HAFTARA

« *Oui, Mon peuple se complait dans sa rébellion contre Moi (...).* » (Hochéa chap. 11)

Les achkénazes lisent la haftara : « *Yaakov s'était réfugié sur le territoire d'Aram (...).* » (Hochéa chap. 12)

Lien avec la paracha : la haftara dit de Yaakov que, « dès le sein maternel, il supplanta son frère » et la paracha raconte que le patriarche fuit devant Essav.

LES VOIES DES JUSTES

Juger autrui selon le bénéfice du doute

C'est une mitsva de juger tout Juif selon le bénéfice du doute (lékaf zékhou) et de toujours chercher à défendre le peuple juif. Celui qui, au contraire, soupçonne des innocents commet un très grave péché.

(Certains expliquent qu'à l'image d'une personne utilisant un chausse-pied (kaf) pour parvenir à chausser un soulier trop petit, nous devons avoir recours au kaf zékhou pour repousser la logique et trouver des justifications à la conduite d'autrui.)

Si l'homme juge son prochain positivement, en retour, il jouira d'une conduite divine similaire à son égard.



PAROLES DE TSADIKIM

Pourquoi Rabbi Ephraïm HaCohen jeûna

Lors de son trajet, après son départ de Beer-Chéva, Yaakov se reposa dans un lieu dont il ne réalisa la sainteté qu'à son réveil, comme il est dit : « *Yaakov se leva de grand matin ; il prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, l'érigea en monument et répandit de l'huile à son faite.* » (Béréchit 28, 18)

L'importance de vénérer des objets saints peut être déduite du Midrach (Chir Hachirim 1, 20) où il est dit que la pierre sur laquelle s'asseyait Rabbi Eliezer ben Hourknous était semblable au mont Sinaï.

Rabbi Réouven Charabani zatsal raconte : « Je me souviens que chez moi, on parlait de la célèbre 'havrouta entre 'Hakham Ephraïm Cohen et Hakham Salman Eliahou. Après de nombreuses années d'étude commune dans la Yéchiva Porat Yossef, il fut nécessaire de remplacer la table sur laquelle ils étudiaient. Il y eut alors une discussion entre les Sages de cet établissement qui, tous, désiraient la récupérer en raison de la sainteté qu'elle avait acquise durant cette longue période. »

L'ouvrage Drach Bé'hokhma rapporte qu'une fois où le Ben Ich 'Haï donnait cours à ses disciples, il dut s'absenter pour un moment. Lorsqu'il sortit, il laissa ses chaussures à sa place. L'un de ses élèves en profita alors pour les prendre en main, les porter à sa bouche et les embrasser.

Dans son ouvrage Vayaal Eliahou, Rabbi Eliahou Charam zatsal complète cette histoire : « J'ai entendu qu'à l'époque où Rabbi Ephraïm Cohen était l'élève du Ben Ich 'Haï, un pauvre entra un jour dans la salle d'étude pour demander de la tsédaka. Le grand Sage se leva pour lui en donner et le raccompagna un peu en direction de la porte. Rabbi Ephraïm s'empressa alors de saisir les souliers de son Maître pour les embrasser avec ferveur et les faire passer sur ses yeux comme des tsitsit. Quand le Ben Ich 'Haï revint et vit ce spectacle, il le questionna sur sa conduite. La crainte de son Rav fit sursauter son disciple, qui lâcha une des chaussures. Le lendemain, il jeûna, comme s'il avait fait tomber des téfilin. »



LA CHEMITA

La permission de nos Sages d'effectuer certains travaux pour éviter un dommage agricole est également valable lorsque l'on n'est pas certain que ce dommage aura réellement lieu, conformément au principe selon lequel un doute concernant un interdit dérabanan est permis d'office. Toutefois, tout agriculteur veillera à bien préparer ses plantations avant la septième année, en effectuant l'ensemble des travaux qui lui permettront de travailler le moins possible son champ durant la chémitta – y compris s'il s'agit de travaux indispensables, autorisés durant celle-ci pour assurer le maintien des arbres. Cette permission inclut aussi les travaux indispensables au développement des fruits poussant sur les arbres.

En vertu de cela, on a le droit d'enlever des feuilles de l'arbre, tant que l'intention est d'empêcher que les fruits se détériorent.

Il est permis de couper des branches d'un arbre afin de les utiliser comme skhakh pour sa soucca. Car on a l'autorisation de tailler durant la chémitta si on ne le fait pas dans l'intention de stimuler la pousse et si on effectue ce travail comme un amateur, et non pas de manière professionnelle. Tailler en amateur, c'est faire ressortir clairement que notre acte ne vise pas l'égagage, par exemple en taillant seulement un côté de l'arbre.

Si on sait qu'un jardinier coupant des bois avant Souccot ne le fait pas pour l'égagage et qu'il taille l'arbre comme un amateur, par exemple en ne taillant qu'un de ses côtés, on peut lui demander de nous couper des branches pour le skhakh de notre soucca ou pour un autre emploi. Par contre, il est interdit de le demander à un jardinier qui le fait pour tailler l'arbre, parce qu'il serait considéré comme notre envoyé qu'on inciterait ainsi à transgresser un interdit – à moins que cet arbre n'ait été vendu à un non-Juif.

Des arbres qui poussent à la limite d'une cour ou du domaine public et dérangent les passants peuvent être taillés, parce que l'égagage n'est interdit que lorsqu'il est pratiqué dans l'intérêt de l'arbre ou de ses fruits. De même, si on a besoin de bois, par exemple pour le chauffage, on a le droit de les couper de manière à ce qu'il soit visible qu'on ne l'a pas fait pour améliorer l'état de l'arbre et en veillant à ne pas agir justement dans ce sens.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Élever son regard vers ses ancêtres

Dans le Midrach (Béréchit Rabba 68, 2), nous lisons : « Rabbi Chmouel bar Na'hman explique le verset "Je lève les yeux vers les montagnes (harim)" (Téhilim 121, 1) – vers les parents (horim), pour m'inspirer de leur exemple. "D'où me viendra le secours" : lorsqu'Eliezer alla chercher Rivka, le texte dit "Le serviteur prit dix chameaux" (ibid. 24, 10), alors que moi [Yaakov], je n'ai ni boucle ni bracelet. Rabbi Yéhochoua ben Lévi affirme qu'Its'hak lui avait remis des biens, mais que [le fils d'] Essav les lui déroba. Il se dit : "Perdrais-je pour autant ma confiance en D.ieu ? Loin de moi ! 'Mon secours vient de l'Éternel. Il ne permettra pas que ton pied chancelle, Celui qui te garde ne s'endormira pas.'" »

D'après nos Maîtres, Essav chargea son fils Eliphaz de poursuivre Yaakov afin de le tuer. Mais, quand il l'atteignit, le patriarche le convainquit, au lieu de cela, de le dépouiller de tous ses biens, un pauvre étant considéré comme un mort (Nédarim 64a). Il accepta. Yaakov eut donc la vie sauve, mais perdit tout ce qu'il possédait.

Toutefois, lorsqu'il arriva à 'Haran dénué de tout, il se demanda, l'espace d'un instant, d'où lui viendrait le salut. En effet, Eliezer était arrivé à ce lieu chargé de très nombreuses possessions et, malgré cela, il eut de grandes difficultés à en repartir avec Rivka, ce qui prouve la cupidité de ses habitants. Il craignit donc, venant les mains vides, de n'avoir aucune chance de trouver une conjointe, d'autant plus qu'il était déjà assez âgé.

Cependant, il raffermir aussitôt sa confiance en D.ieu. Il éleva son regard vers les montagnes, c'est-à-dire vers ses pères, invoquant le mérite des patriarches. Mais, plus que tout, il s'en remit totalement au Créateur, « qui a fait le ciel et la terre ». Il se dit que, si le Tout-Puissant avait pu concevoir l'univers entier à partir de rien, il était certain qu'Il pouvait également le soustraire à sa détresse.

Yaakov légua cette conduite à ses enfants et à toutes les générations futures. Même plongé dans la plus grande détresse, en pleine obscurité, quand tout espoir semble perdu, le Juif se tourne vers le Très-Haut et Le supplie sans cesse, conscient de Son pouvoir de le secourir en toute situation.

En outre, il gardera bien à l'esprit les montagnes, c'est-à-dire les parents, ces saints patriarches qui, face aux épreuves les plus ardues, ne se découragèrent pas, mais poursuivirent leurs prières à l'Éternel. Même dans les situations où la lumière leur était complètement dissimulée, ils l'implorèrent et comptèrent sur Sa délivrance. Et, effectivement, leurs espoirs ne furent pas déçus. Il en est de même pour chaque Juif.



LE SOUVENIR DU JUSTE

Rabbi Yaakov Moché 'Harlap Zatsal

Rabbi Yaakov Moché 'Harlap zatsal, dont la Hilloula était la semaine dernière (7 Kislev 5712), naquit le Chabbat 29 Chvat 5642 dans la ville sainte. Son père était le Tsadik Rabbi Zévouloun 'Harlap zatsal. Dans sa jeunesse, il étudia au Talmud-Torah et à la Yéchiva Ets 'Haïm. Le Gaon Rabbi Chmouel Salant zatsal, Rav de Jérusalem, lui témoigna une profonde amitié et le fit profiter de la lumière de ses enseignements.

En 5674, Rabbi Yaakov Moché 'Harlap zatsal participa activement à un célèbre événement qui, sous l'égide de Rav A. Y. Kook (avec lequel il fut étroitement lié durant toute son existence) et de Rav Y.H. Zonnefeld zatsal, eut un immense impact sur tout le pays d'Israël.

Cinq ans plus tard, en 5679, Rabbi Yaakov Moché 'Harlap se rendit auprès du baron de Rothschild, auquel il demanda de mettre tous ses moyens en œuvre pour annuler le projet d'enrôler dans l'armée les jeunes étudiants de la Yéchiva. Tous se laissèrent convaincre par son vibrant appel « Ne touchez pas à Mes oints ! » (Téhilim 105, 15)

Un morceau du gâteau tout frais de Chabbat

En 5671, il fut nommé Rav du quartier « Chaaré 'Hessed » de Jérusalem

qui, depuis sa formation, fut caractérisé par la grande piété de ses habitants. Les puissants vents extérieurs, qui, à cette période, entraînaient de nombreux jeunes en dehors du monde de la Torah, ne parvinrent pas à y pénétrer. Cependant, un jeune rejeta soudain son costume traditionnel et coupa ses péot. Progressivement, il s'éloigna de plus en plus. Il s'engagea notamment dans l'organisme « Hagana » et, avec les années, y devint un commandant supérieur.

Un Chabbat, tout le quartier fut choqué : le jeune homme se déplaçait en voiture dans ses rues. Ce fut la première alerte locale. Toutes les supplications de son père pour qu'il cesse de rouler, au moins là, tombèrent dans les oreilles d'un sourd. Désespéré, le père se tourna vers le Rav pour lui demander conseil. Il lui dit d'informer son enfant de sa volonté de discuter avec lui. Le père transmit ce message et, durant toute la semaine, supplia son fils de bien vouloir accepter cet entretien.

Quelques heures avant Chabbat, le père, en larmes, réitéra sa demande : « Fais-le au moins pour moi ! » Contre son gré, il y consentit finalement.

Le jeune homme arriva au foyer du Rav peu avant l'entrée du jour saint. Mais, il n'était pas encore revenu du mikvé. L'accueillant avec le sourire, la Rabbanite l'invita à s'asseoir autour d'un morceau de gâteau tout frais et d'un verre de thé. Surpris, il pensa que la Rabbanite ne savait pas qui il était et n'avait pas entendu ses méfaits ; bientôt, le Rav arriverait pour le sermonner sévèrement.

Quelques minutes plus tard, il arriva. Sur son visage, rayonnait déjà la sainteté du Chabbat et il semblait plongé dans ses pensées. En voyant le jeune homme, il courut lui serrer chaleureusement la main. Le jeune, qui s'attendait à entendre cris et

injures, ressentit la sincère affection du Sage, qui pénétra dans son cœur. Le Rav commença par s'excuser de lui avoir donné la peine de se déplacer.

Je monterai avec toi dans la voiture

Puis il lui dit : « Sache que j'ai entendu parler de tes grandes œuvres. J'ai appris que tu étais devenu un grand général à "Hagana" et que tu agis pour sauver des vies juives. Tout d'abord, j'aimerais t'adresser ma bénédiction dans toutes tes entreprises et t'exprimer mon estime. Si seulement ma place au jardin d'Éden pouvait être à côté de ceux qui ont le mérite de contribuer avec dévouement à la protection du peuple juif !

« Toutefois, certains résidents de notre quartier ne réalisent pas l'importance de ton travail. Ils ignorent que tu fais une grande mitsva, pour laquelle il est même permis de transgresser le Chabbat. On m'a raconté que, Chabbat dernier, tu as roulé en voiture. Pour sauver une vie humaine, c'est permis et même une mitsva. Néanmoins, d'autres, qui ne connaissent pas ton rôle de premier plan dans cet organisme, pourraient te placer des barrières, alors que tu dois urgemment te déplacer pour sauver des vies.

« Aussi, demain, si tu dois prendre la voiture, frappe d'abord à ma porte pour m'en informer. Je m'y assierai à tes côtés. En me voyant dans ton véhicule, tous comprendront que tu as le droit de voyager Chabbat et ils ne te feront rien. »

D'après des sources sûres, depuis ce jour, le jeune homme ne prit plus le volant le jour saint dans son quartier. Telle était la sagesse et la noblesse du Gaon Rabbi Yaakov Moché 'Harlap zatsal.